



**Communiqué  
de presse**

**Syndicat  
National du  
Personnel  
Navigant  
Commercial**

## **Grève des Hôtessees et Stewards VUELING du 26 au 30 août 2016.**

Le SNPNC FO, Syndicat National du Personnel Navigant Commercial, dénonce les conditions d'utilisation des PNC depuis l'ouverture d'une base VUELING à Paris-Orly.

Le SNPNC FO n'a eu de cesse de dénoncer ces conditions et de réclamer à la Direction de pouvoir entrer en négociation afin d'améliorer leurs conditions de travail et de rémunération, en vain.

Les PNC Vueling constatent chaque mois de graves manquements tels que le non paiement des heures supplémentaires au taux dû et réclament, entre autres, une revalorisation de leur salaire qui n'atteint pas le SMIC sans les primes.

Il est inacceptable qu'aujourd'hui il n'existe pas de dialogue social lorsque les syndicats en font la demande à la Direction de Vueling France. La seule réponse de la Direction consiste en un silence méprisant pour des salariés précaires alors que l'Entreprise ne cesse de se développer.

En conséquence, le SNPNC-FO appelle les Hôtessees et Stewards de Vueling, à un arrêt de travail de 5 jours reconductible, du 26 au 30 août 2016 inclus.

### **Contacts :**

Christelle AUSTER, Secrétaire Générale Adjoint, 0652932066

David COLLET, Secrétaire Général Adjoint, 0662712958

Martin MENEGATTI, Représentant Section Syndicale VUELING, 0034637876688

**Le Bureau du SNPNC FO**